



Piscine EDF à La Hague

Projet de construction d'une installation
d'entreposage sous eau
de combustibles usés à La Hague

SYNTHÈSE

EDF s'est engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 pour ses activités et à promouvoir un développement responsable sur les territoires sur lesquels le Groupe est présent.

Cette production d'électricité neutre en carbone s'appuie en majeure partie sur le parc nucléaire. Dans le cadre de l'exploitation de ce parc, **des capacités complémentaires d'entreposage de combustibles usés sont nécessaires**. Pour cela, EDF, exploitant responsable de la gestion des combustibles usés issus de ses installations, prévoit de construire et d'exploiter une nouvelle piscine pour leur entreposage.

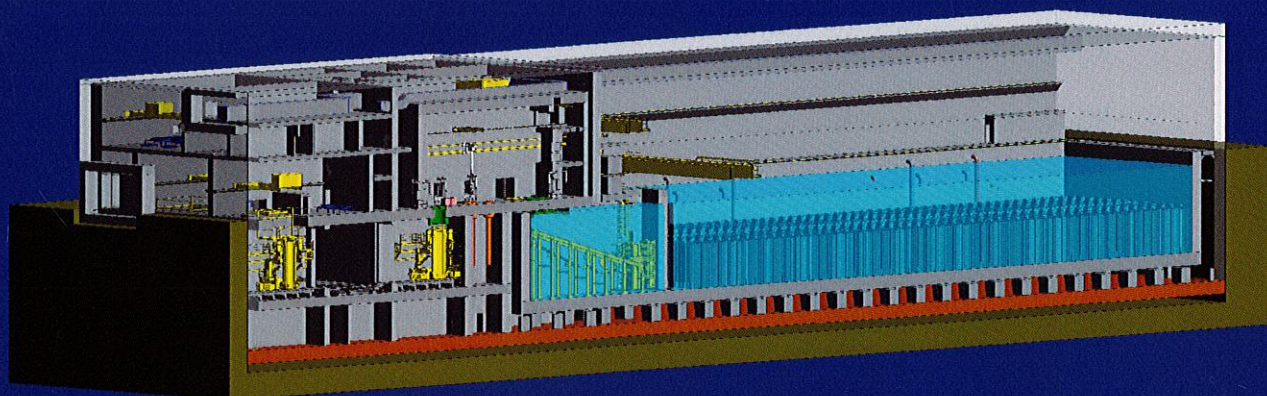
L'implantation de la Piscine EDF d'entreposage centralisé est prévue à La Hague, sur une parcelle d'une quinzaine d'hectares située sur la partie ouest du site actuel d'Orano, qui deviendra propriété d'EDF. L'installation, qui permettra d'entreposer 13.000 assemblages de combustible usé, est **conçue pour répondre aux exigences de sûreté les plus récentes et résister à tous types d'aléas**. Le coût du projet est estimé à environ 1,25 Md€, et la mise en service de la Piscine est prévue en 2034.

EDF a saisi en début d'année 2021 la Commission nationale du débat public (CNDP) qui a décidé de l'organisation d'une concertation préalable. Pour garantir la bonne tenue de cette concertation dans sa préparation et sa conduite, elle a nommé deux garants, Jean-Daniel Vazelle et Pascal Brérat.

Au travers de cette concertation, prévue du 22 novembre 2021 au 18 février 2022, EDF s'attachera à donner sur ce projet une information la plus claire possible, à répondre aux questions et à étudier les attentes, afin d'assurer la meilleure intégration du projet au bénéfice du territoire.

Les modalités de cette concertations sont décrites ci-après, et disponibles sur le site internet de la concertation : <https://projet-piscine.edf.fr>

Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à y participer.



L'ESSENTIEL DU PROJET

L'objectif du projet

Le projet Piscine d'EDF vise à répondre à **deux besoins industriels** :

- > Le besoin de nouvelles capacités d'entreposage des combustibles nucléaires usés à horizon 2030, dû à l'accroissement annuel de la quantité de combustibles à entreposer.
- > Le besoin d'une solution d'entreposage de longue durée pour les combustibles usés issus d'un premier recyclage, qui ne font pas l'objet d'un nouveau recyclage à court terme et doivent être entreposés plusieurs dizaines d'années, que ce soit en vue d'une réutilisation ultérieure ou dans l'attente de leur stockage définitif.

Pour répondre à ces besoins, EDF a choisi de développer un entreposage centralisé sous eau (en piscine). Ce choix a été conforté à l'issue du débat public de 2019 sur le Plan National de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR), à l'issue duquel le Ministère de la transition écologique et l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont confirmé le besoin et demandé « la poursuite des travaux liés à la mise en œuvre de nouvelles capacités d'entreposage centralisées sous eau ».

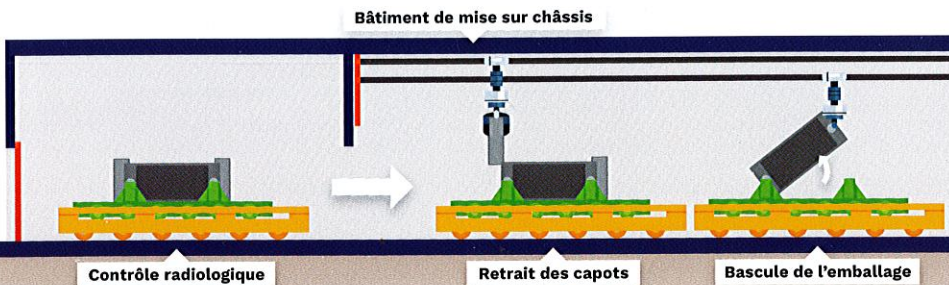
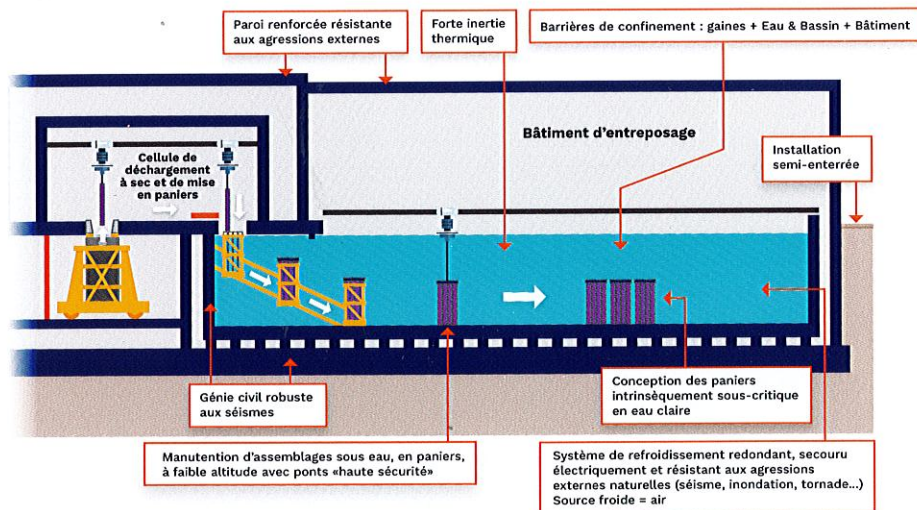
La sûreté et les caractéristiques de l'installation

L'installation en projet est constituée d'un **premier bassin qui pourra accueillir environ 13.000 assemblages combustibles usés**.

Trois bâtiments principaux permettront l'accueil des emballages de transport, le déchargement des assemblages combustibles usés et leur entreposage dans le bassin. **Ce « bloc usine » constituera un ensemble d'environ 200 m de long, 100 m de large et 25 m au plus haut.**

L'installation sera **semi-enterrée et protégée par une paroi bunkerisée, le bassin et le génie civil sont résistants aux séismes et à tous types d'aléas**, et les principaux systèmes sont redondants. L'ensemble des options de sûreté prévues pour l'installation sont placées sous le contrôle de l'Autorité de sûreté nucléaire, qui les a jugées satisfaisantes à l'issue de l'instruction d'un Dossier d'Options de Sûreté (2019). Elles visent à **garantir la sûreté nucléaire et l'absence d'impact sur les personnes et l'environnement**, y compris en situation accidentelle.

Une surface d'une quinzaine d'hectares est prévue pour accueillir l'installation et la compléter ultérieurement d'un éventuel second bassin.



Le choix du site de La Hague



L'implantation de la Piscine d'entreposage centralisé est prévue à **La Hague, sur une parcelle située sur la partie ouest du site actuel d'Orano, qui deviendra propriété d'EDF.**

Plusieurs critères ont guidé le choix du site d'implantation : la disponibilité d'un foncier déjà industriel, les caractéristiques techniques du site (qualité du sol et du sous-sol support, faible sismicité...), les aspects logistique et transports, la présence d'un tissu industriel expérimenté...

Le site de La Hague répond favorablement à l'ensemble de ces critères, et présente en plus l'avantage de minimiser les transports de combustibles usés puisqu'environ 2500 tonnes des combustibles amenés à être entreposés dans la Piscine EDF sont déjà présents sur le site, dans les piscines d'Orano.

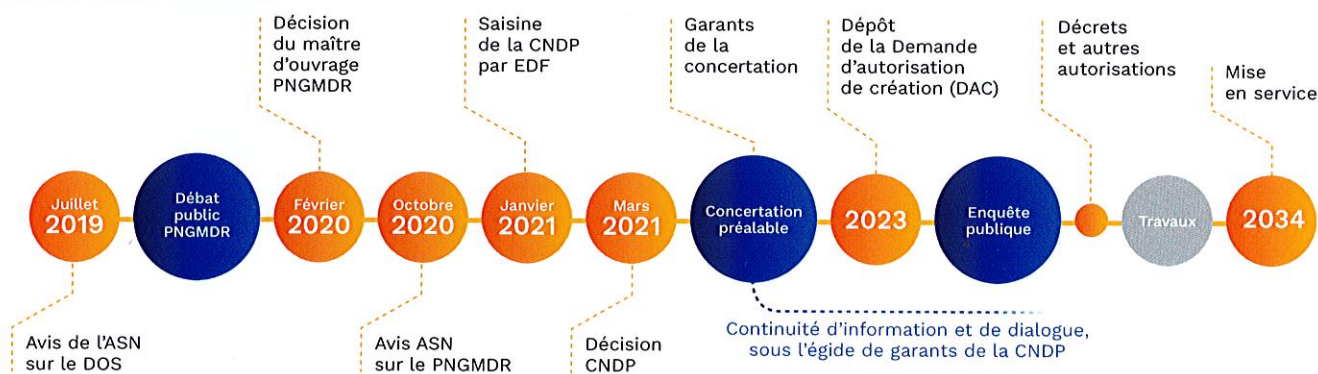
L'impact de la Piscine sur son environnement sera très faible. Elle ne requiert de convertir aucun nouveau terrain à un usage industriel et en exploitation ses rejets radioactifs seront de l'ordre de 1% des rejets actuels du site d'Orano.

Les retombées économiques du projet

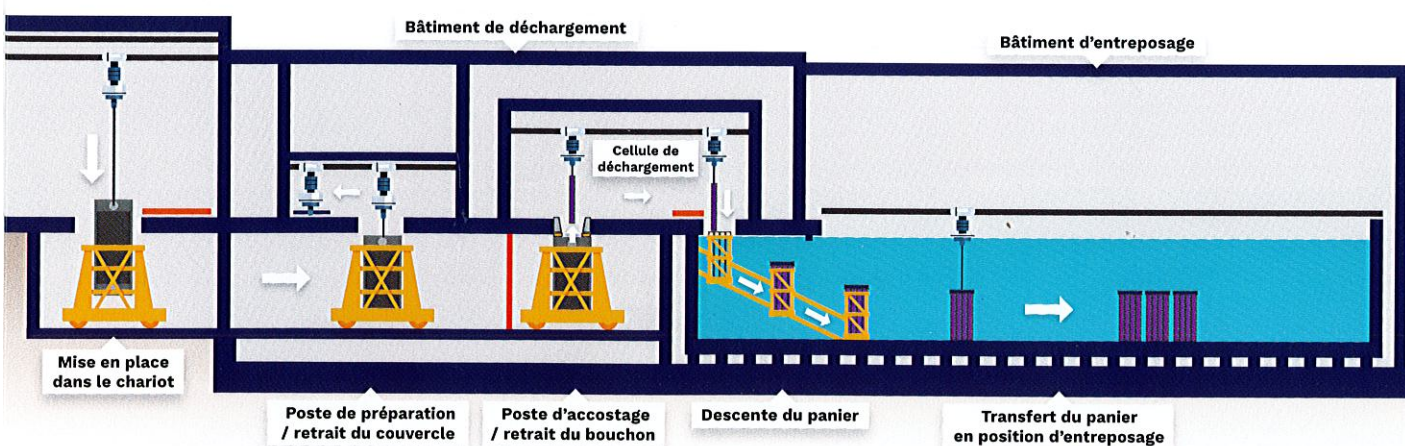
Le coût du projet est estimé à environ 1,25 Md€, financé en totalité par le Groupe EDF et intégré à la trajectoire financière de son programme national Grand Carénage.

En phase de construction, prévue de 2026 à 2034, 300 personnes seront employées en moyenne sur le chantier, et jusqu'à 500 au plus fort de la phase de génie civil. En phase de fonctionnement, prévue sur une centaine d'années, 100 emplois seront créés sur le site (emplois directs et prestataires), et généreront environ 150 emplois supplémentaires dans la région (maintenance, services...).

Calendrier



Calendrier prévisionnel des grandes étapes du processus jusqu'à la mise en service. Sous réserve d'obtention des différentes autorisations requises



Concertation préalable du 22 novembre 2021 au 18 février 2022

Pourquoi une concertation ?

La Commission nationale du débat public (CNDP), autorité administrative indépendante, assure le droit à l'information et à la participation du public sur les projets et politiques publiques ayant un impact sur l'environnement. Elle a décidé de soumettre le projet de piscine d'entreposage de combustibles usés d'EDF à La Hague à un dispositif de concertation préalable dont elle a arrêté les modalités et qu'EDF est chargé de mettre en œuvre.

Une concertation sous l'égide de garants

La CNDP a désigné deux garants, Jean-Daniel Vazelle et Pascal Brérat. Leur rôle est de :

- S'assurer du respect des principes et des valeurs d'une démarche de concertation.
- Veiller à la pertinence des modalités de participation du public mises en place, ainsi qu'à la qualité, à l'intelligibilité et à la sincérité des informations diffusées.
- Garantir la possibilité pour le public de poser des questions, de faire connaître ses observations et propositions et d'obtenir des réponses argumentées par le porteur de projet.
- Elaborer le bilan de la concertation.

A la suite de la concertation, EDF produira un document indiquant comment il prend en compte, dans son projet, l'expression du public et comment il le tient informé jusqu'à l'enquête publique ultérieure.

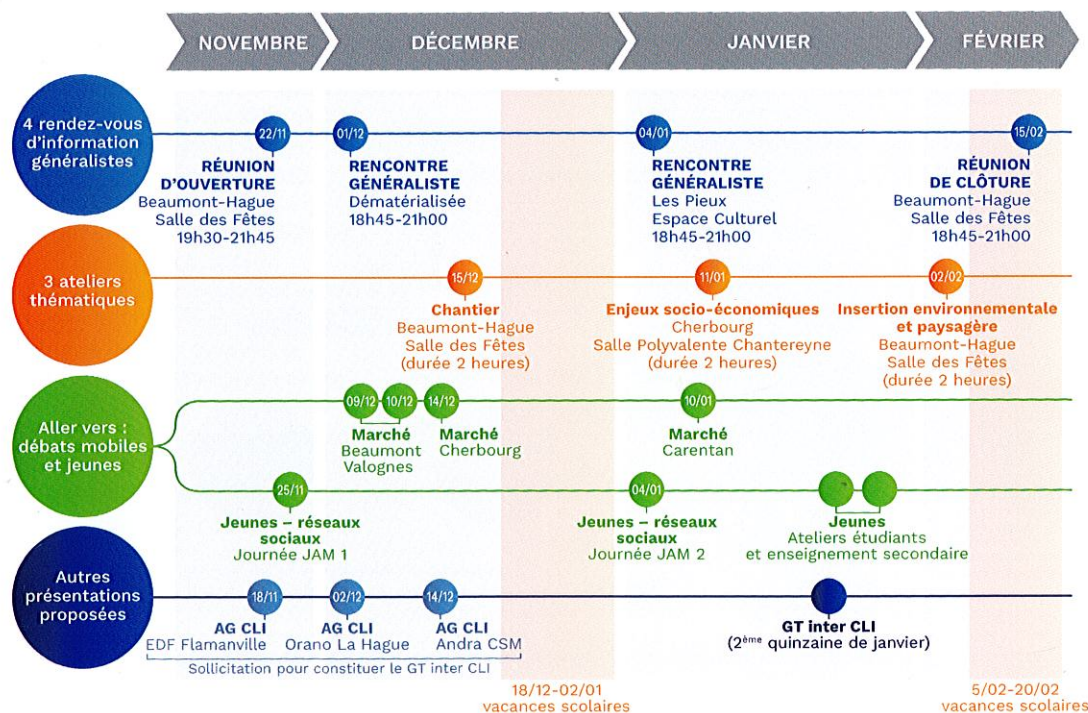
Vous pouvez contacter les garants par courriel aux adresses suivantes :

jean-daniel.vazelle@garant-cndp.fr

pascal.brerat@garant-cndp.fr

Le calendrier des rencontres de la concertation

Tout au long de la concertation, plusieurs rencontres seront organisées pour vous permettre de vous informer et de vous exprimer sur le projet.



Ce dispositif est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire ou de contraintes logistiques.

En complément des rencontres ci-dessus, rendez-vous sur le site internet pour vous informer et vous exprimer sur le projet : **projet-piscine.edf.fr**



EDF SA
22-30 avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08 - France
Capital de 1 578 916 053,50 euros
552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.fr

Origine 2019 de l'électricité vendue par EDF :
87,7% nucléaire, 7,1% renouvelables (dont 5,6% hydraulique),
0,6% charbon, 3,5% gaz, 1,1% fioul

Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !